

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



Edition N°1437 du Mardi 27 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE



LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT
LE SG ADJOINT DES NATIONS UNIES
ET SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA CEA

P. 16

MINE DE ZINC ET DE PLOMB D'OUED AMIZOUR



LE LANCEMENT
PRÉVU EN MARS 2026

P. 16

PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL



CRÉATION DU CENTRE
NATIONAL DE L'AUTISME

P. 4

RÉGULARISATION DES ALGÉRIENS SE TROUvant À L'ÉTRANGER

LE MINISTÈRE DES AE PUBLIE UN COMMUNIQUÉ IMPORTANT

P. 3

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

L'ALGÉRIE FRANCHIT UN CAP DÉCISIF



P. 3

SALON COSMETICA 2026



LE «MADE IN ALGERIA» À L'HONNEUR

● Dans un contexte marqué par la volonté de réduire les importations et renforcer la production nationale, la cosmétique «made in Algeria» s'affirme comme un enjeu économique stratégique. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le Salon Cosmetica, devenu un indicateur clé de l'évolution du secteur.

P. 6

MALEK MOHAMED LAMINE, DIRECTEUR DE
COMMUNICATION DE NOOR BEAUTY, À ALGER16 :
«LA CONFiance DES CLIENTS REPOSE
SUR PLUSIEURS ANNÉES DE TRAVAIL»

saviez-vous

TIZI OUZOU

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL IMPLIQUÉ DANS L'USAGE FRAUDULEUX DES SCEAUX DE L'ÉTAT

Le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Tizi Ouzou a réussi à démanteler un réseau criminel impliqué dans l'usage frauduleux des sceaux de l'Etat et des timbres, a indiqué, dimanche dernier, un communiqué des services de la Gendarmerie nationale (GN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité dans toutes ses formes, les services de recherche et d'investigation de la GN à Tizi Ouzou ont démantelé un réseau criminel composé de deux individus (02) impliqués dans l'usage frauduleux des sceaux de l'Etat et des timbres", ajoute le communiqué. L'opération a été menée, sous la surveillance des juridictions compétentes, suite à "l'exploitation

d'une information sur un individu s'adonnant au trafic de documents administratifs et à la falsification de sceaux de l'Etat. La perquisition du domicile du suspect a permis la saisie de documents administratifs et d'attestations d'établissements bancaires et d'entreprises publiques et privées, ainsi que des appareils informatiques, des supports magnétiques et une somme d'argent".

Après finalisation de toutes les procédures administratives, "les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, notamment pour contrefaçon et usage frauduleux des sceaux de l'Etat et de timbres".



PRÉVU FIN JANVIER SALON DES MARQUES INTERNATIONALES MADE IN DZ À ALGER

Le Salon des marques internationales du textile et de l'habillement fabriqués en Algérie (International Brands Exhibition Made in DZ) sera organisé les 30 et 31 janvier à Alger, sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a indiqué, samedi dernier, un communiqué du ministère. Cette manifestation vise à présenter les produits de marques internationales fabriqués en Algérie et commercialisés sur les marchés national et international, précise la même source. L'organisation de cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à localiser les marques commerciales internationales, verra la participation de plusieurs marques internationales



et nationales des domaines du textile et de l'habillement. Le Salon constituera également un espace professionnel pour présenter les expériences dans le domaine de la production sous marques internationales et promouvoir les exportations de ces produits vers les marchés étrangers, notamment africains, sous le label « Made in Algeria ».

IL AURA LIEU SAMEDI PROCHAIN À ALGER UN FORUM SUR LA PROTECTION DES JEUNES CONTRE LES FLÉAUX SOCIAUX À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) organisera, samedi prochain à Alger, un forum sur la protection des jeunes contre les fléaux sociaux à l'ère du numérique, a indiqué un communiqué de cet organe consultatif. L'organisation de ce forum s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action annuel du Conseil supérieur de la jeunesse, à travers la commission de la prévention et de la protection contre les fléaux sociaux, précise la même source. Ce forum intervient dans un contexte marqué par "des transformations numériques accélérées qui font du cyberspace un champ de tiraillements entre opportunités et défis, exposant les jeunes à des fléaux sociaux sans précédent".

Lors de cette rencontre, le CSJ présentera des approches proactives et innovantes visant à aider les jeunes à faire face à ces défis, contribuant ainsi à la construction d'une société numérique plus sûre et plus pérenne, conclut le communiqué.



SÛRETÉ D'ALGER

ARRESTATION D'UN GROUPE CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS L'ESCOQUERIE VIA LES TIC

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, la semaine dernière, un groupe criminel spécialisé dans l'escroquerie via les technologies de l'information et de la communication (TIC), composé de trois (3) individus, a indiqué dimanche dernier un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celle liée aux cybercrimes, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la Police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria, ont procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un groupe criminel organisé, composé de trois (3) individus, impliqué dans des affaires d'escroquerie via les TIC, et de faux et usage de faux en écritures officielles", précise la même source. L'affaire a été enclenchée sur "la base d'informations sur l'activité d'un réseau criminel qui attirait ses victimes à travers une entreprise lucrative fictive dans le but de les escroquer et de les déposséder de leurs biens via les TIC", selon la même source, ajoutant que "les mêmes services ont lancé des enquêtes techniques ayant abouti à l'identification et à la localisation des membres du réseau". En coordination avec le parquet territorialement compétent, il a été procédé à l'arrestation des suspects et à la perquisition de leurs domiciles, avec la saisie de cinq (5) ordinateurs portables, de trois (3) disques durs externes, de dix (10) téléphones portables, ainsi que d'une somme d'argent estimée à plus de 75 millions de centimes", note le communiqué. "Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données, escroquerie sur le public, et faux et usage de faux en écritures officielles, conformément au dossier de procédures pénales", conclut le communiqué.

DÉCÈS DE L'ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'APS ABDELMALEK AINOUCHE

L'ancien directeur général de l'agence Algérie Presse Service (APS), Abdelmalek Ainouche, est décédé hier, à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a rejoint l'APS en 1974 en tant que journaliste, avant d'être chargé comme administrateur de l'agence de 1996 à 1997, puis correspondant du bureau de l'APS à Paris de 1997 à 2001. Il sera inhumé dans son village natal à Tinebdar dans la wilaya de Béjaïa. Dans cette circonstance douloureuse, le directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, implorant Dieu le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

LA VÉRIFICATION DES DONNÉES DES INSCRITS AUX EXAMENS DU BEM ET DU BAC ENTRE LE 26 JANVIER ET LE 9 FÉVRIER

L'ensemble des candidats aux examens du Brevet de l'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat sont invités à vérifier l'exactitude des données les concernant enregistrées sur les deux sites web de l'Office national des examens et concours (ONEC) et ce, avant le 10 février prochain, a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, le ministère de l'Education nationale. «Tous les candidats aux examens du BEM et du baccalauréat session 2026, scolarisés et libres, sont tenus d'accéder aux deux sites de l'ONEC durant la période allant du lundi 26 janvier 2026 au 9 février prochain afin de consulter les données saisies et s'assurer de leur exactitude», précise la même source. Les candidats du BEM doivent accéder au site <https://bem.onec.dz>, tandis que ceux du Bac doivent consulter le site web : <https://bac.onec.dz>, en plus de l'espace

«awlyia» sur la plateforme numérique du ministère de l'Education nationale pour les candidats scolarisés: <https://awlyia.education.gov.dz>. Le ministère de l'Education nationale a averti que «dans le cas où une erreur serait constatée, les candidats scolarisés doivent informer les directeurs de leurs établissements du type d'erreur relevée. Les candidats libres sont, quant à eux, tenus d'en informer la Direction de l'éducation auprès de laquelle ils sont inscrits ou le centre de wilaya de l'enseignement et de la formation à distance duquel ils relèvent et ce, avant le 10 février 2026». «Si l'erreur concerne le nombre de candidatures déclarées ou l'obtention du baccalauréat, le candidat doit s'acquitter du montant dû, selon le cas, via la plateforme de paiement : pay.education.dz, au plus tard lundi 9 février 2026», conclut le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication

Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction
M. B. Khadjida
Yacine G.
G. Salah Eddine
Iamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.ouarza@anep.com.dz
agence.ouarza@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algérie
SIA (Centre)

CAMPAGNES DE DÉSINFORMATION MENÉES PAR LES MÉDIAS FRANÇAIS CONTRE L'ALGÉRIE DES PARTIS ET DES ORGANISATIONS CONDAMNENT

Plusieurs partis politiques et organisations ont condamné, samedi dernier, les campagnes menées par des médias français hostiles contre l'Algérie et la méthode de désinformation manifeste qu'ils adoptent à l'encontre d'un pays souverain et indépendant, à travers des tentatives désespérées visant ses institutions et la diffamation de ses symboles.

Dans ce cadre, le Front de libération nationale (FLN) a exprimé, dans un communiqué, sa "condamnation absolue et sa vive réprobation des campagnes hostiles flagrantes et systématiques que les médias publics français continuent de mener contre l'Algérie", qualifiant ces agissements de "comportement agressif manifeste qui ne tolère plus ni interprétation ni justification". Cette attitude révèle clairement, selon le parti, "l'implication de ces médias dans une sale guerre de propagande épousant les thèses de l'extrême droite". Ce qui est diffusé sur les écrans de "France Télévisions" à propos de l'Algérie, ajoute le parti, "ne relève plus de l'information, mais est devenu un instrument de désinformation, d'incitation et de falsification délibérée des faits, ainsi que de diffusion de contre-vérités flagrantes et d'atteinte directe à la souveraineté de l'Algérie et à ses institutions", ce qui constitue "une dérivation dangereuse mettant à nu la faillite morale et professionnelle de ces médias et les plaçant dans le camp de l'hostilité ouverte à l'égard d'un pays indépendant et souverain". Après avoir souligné que la



raison de ces pratiques médiatiques orientées réside dans le fait que certains cercles français "n'ont pas encore digéré la réalité selon laquelle l'Algérie est aujourd'hui un Etat à la décision souveraine et indépendante, qui n'accepte ni tutelle ni diktats, notamment après les décisions audacieuses prises par l'Etat algérien sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", le parti a tenu les institutions officielles françaises pour responsables de cette "dérive grave", affirmant que "les tentatives de dénigrement et de chantage médiatique n'affecteront en rien l'Algérie, qui ne pliera pas sous la pression et ne transigera jamais sur sa souveraineté". Pour sa part, le Rassemblement national démocratique (RND) a exprimé "son étonnement et son mécontentement" face à ce qui a été diffusé par la chaîne publique française, qui n'est rien d'autre qu'une "pratique grossière de dénigrement politique et un discours hostile dépassé par le temps et les faits". Cette attaque médiatique coïncide avec l'adoption par le Conseil de la Nation de la loi criminalisant la colonisation française

en Algérie, ce qui révèle "une tentative désespérée de reproduire un discours dépassé par la réalité, dont les auteurs n'ont d'autre choix que de ressasser leur haine sous couvert de journalisme", a-t-il rappelé. Le RND a rappelé que l'Algérie "n'a nul besoin de certificats de bonne conduite", soulignant que les relations entre les Etats "se construisent sur le respect mutuel et l'égalité, et non sur le règlement de comptes". De son côté, le Mouvement El Bina El-Watani a condamné l'attaque médiatique française contre l'Algérie et ses symboles à travers un contenu médiatique qui, dans son essence, "a délibérément cherché à ternir l'image de l'Algérie, en reproduisant d'anciennes narrations coloniales par le biais des rédactions qui continuent de porter un regard de tutelle sur l'Algérie, en violation des règles juridiques régissant les médias français". Cette action médiatique, "dépourvue de professionnalisme", participe des tentatives désespérées visant à faire pression sur l'Etat algérien, en ciblant ses institutions et ses symboles, et en semant le doute autour de ses choix souverains", au moment où l'Algérie "a prouvé sa capacité à gérer ses affaires intérieures et extérieures, conformément au principe d'un Etat indépendant qui n'accepte ni diktats ni manœuvres de chantage", a-t-il ajouté. Partant de ce constat, le Mouvement a réaffirmé son rejet de cette "dérive dangereuse", appelant les autorités françaises à revoir cette approche médiatique hostile qui "ne sert pas la

stabilité des relations bilatérales ni ne s'accorde avec les discours officiels en faveur du partenariat et de la coopération".

De son côté, le Front du militantisme national (FMN) a estimé que ce qui a été récemment diffusé sur les chaînes françaises relève de "pratiques visant à redessiner l'image de l'Algérie selon une approche de tutelle rejetée par l'histoire", ajoutant que "l'Algérie exerce aujourd'hui pleinement sa souveraineté et fonde ses choix sur ses propres intérêts".

Dans le même sillage, le Mouvement dynamique des Algériens de France (MOUDAF) a fait part de "sa profonde indignation" face à la couverture médiatique française "biaisée ciblant les Algériens", dénonçant "la diffamation délibérée de la réputation des responsables français élus d'origine algérienne, ainsi que l'incitation contre les Franco-Algériens, au lieu de reconnaître la communauté algérienne comme un acteur essentiel et un pont naturel pour la coexistence et les relations algéro-françaises".

A cet égard, le Mouvement a exprimé son rejet ferme de ce traitement médiatique "tendancieux", soulignant que "l'identité algérienne ne constitue nullement une menace et que la défense de l'Algérie face aux campagnes de dénigrement est un droit légitime". Pour sa part, l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) a condamné avec la plus grande fermeté ce qui a été diffusé par les médias français à travers une émission télévisée qui "n'était en réalité qu'un acte de propagande et d'incitation visant l'Algérie, Etat et peuple", appelant l'ensemble des médias nationaux à "faire face à toutes les campagnes médiatiques portant atteinte aux institutions de l'Etat et aux symboles de la République". **APS**

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES L'ALGÉRIE FRANCHIT UN CAP DÉCISIF



Les progrès significatifs réalisés par l'Algérie dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ont été mis en lumière, dimanche dernier à Alger, à l'occasion d'une rencontre consacrée à la présentation du rapport sur les résultats de la deuxième phase du projet intitulé « Soutenir les efforts de la réponse algérienne dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ». Ce projet est mené conjointement par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) et l'Office des Nations unies

contre la drogue et le crime (ONUDC). Lors de cette réunion, les participants ont unanimement salué les avancées enregistrées, soulignant une dynamique nationale marquée par un renforcement notable des mécanismes de prévention, de prise en charge et de protection des victimes. Ces résultats traduisent, selon les intervenants, une volonté politique affirmée de lutter contre un phénomène considéré comme une grave violation des droits humains. Intervenant à cette occasion, le représentant du ministère des Affaires étrangères, M. Fethi Metref, s'est félicité des conclusions du rapport, estimant qu'elles témoignent du « saut qualitatif » réalisé par l'Algérie dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles ». Il a précisé que le projet repose sur le renforcement des capacités des secteurs concernés à travers des formations ciblées et des ateliers spécialisés, ainsi que sur l'amélioration de la coordination entre les différentes parties prenantes, afin d'assurer un accompagnement plus efficace des victimes. Selon lui, cette approche intégrée s'inscrit pleinement dans la vision du président de la République visant à unifier la réponse nationale face à ce fléau, à travers des politiques publiques cohérentes et une action institutionnelle concertée. Il a également réaffirmé l'engagement de l'Etat à combattre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles dans le cadre de ce projet conjoint réunissant plusieurs secteurs nationaux, l'UNFPA et l'ONUDC, avec le soutien du gouvernement du Royaume des Pays-Bas. M. Metref a, par ailleurs, mis en avant les avancées juridiques et institutionnelles majeures réalisées par l'Algérie en matière de protection des femmes et des

enfants, tant sur le plan national qu'international, soulignant que ces progrès traduisent une évolution structurelle durable. De son côté, Mme Faiza Bendriss, cheffe du Bureau de l'UNFPA en Algérie, a salué l'engagement constant du pays dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Elle a indiqué que les résultats du projet font état d'« avancées très positives » en matière d'assistance, de protection et de renforcement des mécanismes de prise en charge face aux différentes formes de violence. Mme Bendriss a également mis en exergue le rôle déterminant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé une importance particulière à ce projet stratégique, appelant l'ensemble des secteurs concernés à intensifier leurs efforts afin d'en garantir la pleine réussite. Dans le même temps, le représentant de l'ONUDC en Algérie, M. Yassine Beldjebel, a salué les conclusions du rapport, estimant qu'elles reflètent clairement « les efforts considérables déployés par l'Algérie pour renforcer la protection des femmes et des filles victimes de violence ». Il a souligné que l'agence onusienne poursuit son accompagnement à travers l'apport d'expertise technique et l'organisation de formations spécialisées, destinées à renforcer l'efficacité des acteurs impliqués dans la lutte contre ce phénomène. Pour sa part, la coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, Mme Savina Claudia Amassari, a qualifié les conclusions du rapport de « positives », affirmant qu'elles démontrent que l'Algérie a su consolider ses capacités institutionnelles et opérationnelles en matière de prévention et de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles.

Au-delà des chiffres et des rapports, les avancées enregistrées traduisent une orientation stratégique claire : inscrire durablement la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles au cœur de l'action publique. Un chantier de longue haleine qui exige constance, coordination et vigilance, afin que les progrès institutionnels se traduisent, sur le terrain, par une protection effective des victimes et un changement profond des pratiques sociales. **Abir Menasria**

RÉGULARISATION DES ALGÉRIENS SE TROUvant À L'ÉTRANGER LE MINISTÈRE DES AE PUBLIE UN COMMUNIQUÉ IMPORTANT

Le ministère des Affaires étrangères a publié hier un communiqué important concernant la régularisation des Algériens se trouvant en situation précaire et irrégulière à l'étranger. « Conformément à la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à régulariser la situation des citoyens résidant à l'étranger dans une position précaire et illégale, et qui font l'objet de procédures judiciaires ou administratives liées à de petites infractions relatives à l'ordre public ou à d'autres faits de ce genre, le ministère des Affaires étrangères informe que ces citoyens peuvent régulariser leur situation et rejoindre le pays dans un cadre organisé », peut-on lire dans le communiqué. Et d'ajouter « le ministère invite les intéressés à se rapprocher des représentations diplomatiques et consulaires algériennes dans leurs pays de résidence afin de soumettre leurs demandes de régularisation et de déposer les dossiers requis pour bénéficier de cette mesure, à condition de ne pas répéter les actes pour lesquels ils sont poursuivis ». Le ministère a réaffirmé en outre « son engagement à accompagner, protéger et prendre en charge les

préoccupations de la communauté nationale résidant à l'étranger, conformément aux instructions suprêmes des plus hautes autorités du pays ». **APS**

UN DÉCRET PRÉSIDENTIEL PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL **CRÉATION DU CENTRE NATIONAL DE L'AUTISME**

**Publié au Journal officiel,
le décret présidentiel n°26-09
officialise la création du Centre
national de l'autisme.
Ce nouvel établissement
public, dont le siège sera
implanté à Alger, se voit confier
plusieurs missions à caractère
scientifique, social
et organisationnel.**

Doté d'une autonomie financière, le Centre national de l'autisme aura notamment pour rôle de travailler à «l'uniformisation des approches et des normes» en matière de prise en charge, tout en assurant un accompagnement et un soutien aux familles des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme. Le décret, qui définit «les missions, l'organisation et le fonctionnement» de cette structure, précise qu'elle est placée sous la tutelle du ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. À travers ce décret, le pays se dote ainsi d'une structure spécialisée de référence dans le domaine des troubles liés à l'autisme. Le Centre national aura pour mission d'«élaborer des programmes et des méthodes» visant à améliorer la prise en charge globale, le dépistage précoce, la formation des personnels d'encadrement, ainsi que les mécanismes de soutien destinés aux familles. Son champ d'action couvrira l'ensemble du territoire national, avec pour objectif, à terme, de parvenir à une «uniformisation des approches et des normes». Cette démarche, précise le texte, devra s'appuyer sur une coordination étroite avec les différents secteurs ministériels,



les institutions concernées, les organismes spécialisés, les centres de prise en charge, ainsi que les associations activant dans ce domaine. Concrètement, la gestion du Centre national de l'autisme sera assurée par un conseil d'administration, présidé par le ministre chargé de la Solidarité nationale. Ce conseil regroupera une dizaine de secteurs ministériels, en plus de représentants d'institutions œuvrant pour la protection et la promotion de l'enfance. Parmi les missions définies par le décret figurent notamment la mise en place de nouveaux «mécanismes de diagnostic précoce et précis» des cas de troubles du spectre de l'autisme, le développement de «programmes thérapeutiques et éducatifs complémentaires» intégrant les dimensions médicale, psychologique, sociale et éducative, ainsi que la définition d'un réseau national des «centres de prestation médicale et des centres

spécialisés de prise en charge» des personnes concernées. Dans cette même dynamique, le Centre national sera chargé de proposer un plan national dédié à la formation des personnels impliqués dans la prise en charge de l'autisme. Le décret souligne, à ce titre, que des «formations spécialisées» devront être organisées de manière «périodique» au profit des intervenants. Cette action devra mobiliser l'ensemble des «secteurs ministériels concernés», ainsi que les «associations activant dans le domaine», afin de renforcer les compétences des acteurs impliqués. L'objectif affiché est, en effet, d'unifier les procédures de prise en charge à l'échelle nationale. Il s'agira de «concevoir et de proposer» des règles d'encadrement, mais aussi des outils pédagogiques et des moyens didactiques adaptés aux conditions de travail des centres

spécialisés, précise le décret. En matière d'évaluation, le texte confie également au Centre national la mission de définir des «indicateurs de mesure de performance» afin d'évaluer l'efficacité des programmes et des méthodes appliqués au niveau national, mais aussi d'œuvrer à «leur amélioration, leur adaptation et leur actualisation de façon périodique».

SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Par ailleurs, le décret portant création du Centre national de l'autisme prend en considération les revendications récurrentes exprimées par les familles et les associations. Outre la «définition de programmes» d'accompagnement et de soutien des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme, l'une des missions majeures inscrites au chapitre II du décret concerne «l'accompagnement psychologique et social», ainsi que la «formation au profit des familles». Il s'agira notamment d'apporter un encadrement adapté et les «conseils nécessaires» afin d'améliorer la prise en charge au sein du cadre familial. Le texte prévoit également la programmation d'activités destinées aux familles dans le but de «favoriser l'échange d'expériences». À cela s'ajoutent l'élaboration d'un plan national d'information sur les troubles du spectre de l'autisme, ainsi que l'intensification des campagnes de communication, d'information et de sensibilisation. Enfin, en plus des «programmes de soutien» et d'accompagnement, les familles pourront bénéficier de dispositifs liés à la formation, en tant qu'intervenants directement impliqués dans la prise en charge.

Cheklat Meriem

INTEMPIÉRIES **LES INTERVENTIONS À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS SE POURSUIVENT**

Les services relevant du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base poursuivent, sur le terrain, leurs opérations dans plusieurs wilayas récemment touchées par des conditions météorologiques extrêmes, indique un communiqué ministériel publié dimanche dernier. Ces interventions visent à contenir les effets des intempéries et à assurer la fluidité du trafic routier, en particulier dans les zones les plus exposées aux chutes de neige, aux glissements de terrain et aux accumulations de boue.

Selon la même source, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés, conformément aux instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, en étroite coordination avec les autorités locales et les différents acteurs concernés. L'objectif prioritaire demeure la sécurité des usagers de la route et le rétablissement rapide des axes stratégiques.

Dans la wilaya de Djelfa, fortement affectée par les chutes de neige, les équipes de la Direction des travaux publics d'Aïn El Ibel ont intervenues sur la route nationale n°1, notamment au niveau du secteur de Ras Errif, afin de rouvrir les tronçons fermés et procéder à l'épandage de sel industriel. Parallèlement, les équipes d'entretien de la daïra d'El Idrissia ont assuré le déneigement des routes nationales 01A et 1B, du CW122, ainsi que de plusieurs axes secondaires, facilitant ainsi la reprise progressive de la circulation.

Dans la wilaya de Bouira, les services de la commune de Bordj Okhris ont procédé, à titre préventif, à l'épandage de sel industriel sur le CW14 afin de limiter les risques de dérapage. De son côté, la subdivision de M'Chedallah a mené des opérations de déneigement sur la route nationale 30, reliant la wilaya de Bouira à celle de Tizi

Ouzou via Saharidj, à El Bayadh, les équipes du département de Boualem ont été déployées pour rouvrir la RN47, sur le tronçon compris entre les points kilométriques 272+200 et 285+000, après d'importantes opérations de déblaiement de la neige. Dans la wilaya de Jijel, les services des travaux publics de la daïra d'El Aoutana sont intervenus pour dégager des rochers ayant obstrué le CW137, à proximité de la commune de Selma-Benzia, dans la région de Ras El Houzat, garantissant ainsi la sécurité des usagers et la continuité du trafic.

À Khencela, les équipes de maintenance de la daïra de Chachar ont été mobilisées sur l'ensemble du réseau routier, avec une attention particulière portée à la route nationale 83, ainsi qu'aux CW07 et CW08, où des opérations de déneigement et de salage ont été menées.

Dans la wilaya de Tiaret, la route menant à la commune d'El Feija a été rouverte, tandis que les travaux de déblaiement se poursuivent sur l'axe menant au village de Sidi Mohamed Ben-Yacoub, avec la mobilisation de l'ensemble des moyens nécessaires.

À Tlemcen, le département des travaux publics a rétabli la circulation sur la route reliant Nedroma à Tirmi dans les zones de hautes terres, après l'évacuation des débris causés par les intempéries.

Enfin, dans la wilaya de Chlef, les équipes locales des travaux publics ont procédé au dégagement des débris sur la route nationale 19, entre les points kilométriques 68 et 85, rétablissant ainsi la circulation sur cet axe important. Ces opérations traduisent la mobilisation continue des pouvoirs publics face aux aléas climatiques, dans un contexte marqué par la multiplication des épisodes météorologiques extrêmes, et soulignent l'importance d'une gestion réactive et coordonnée pour garantir la sécurité et la mobilité des citoyens.

Abir Menasria

MÉDICAMENTS POUR LES NON ASSURÉS SOCIAUX **LA CARTE ÉLECTRONIQUE REMISE CETTE SEMAINE**

La remise de la carte électronique destinée à permettre l'accès gratuit aux médicaments au profit des démunis non assurés sociaux débutera au cours de cette semaine, a annoncé le directeur des prestations à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS), M. Abdelhafid Djoghi. Dans une déclaration à l'Algérie Presse Service (APS), M. Djoghi a indiqué que l'opération de distribution de cette carte électronique sera entamée cette semaine au profit des personnes démunies non affiliées à un régime de sécurité sociale. Il a précisé que plus de 150 cartes ont déjà été préparées à ce stade et que le processus se poursuit progressivement.

Cette carte électronique permettra aux bénéficiaires, ainsi qu'à leurs enfants mineurs à charge, d'accéder gratuitement à près de 5.500 médicaments disponibles auprès des pharmacies conventionnées avec la CNAS, dont le nombre dépasse actuellement 13.000 officines à travers le territoire national, a-t-il expliqué. Selon le responsable, les personnes concernées seront convoquées afin de se rapprocher des agences de la sécurité sociale relevant de la wilaya de leur lieu de résidence pour procéder au retrait de leurs cartes électroniques.

M. Djoghi a rappelé que ce dispositif concerne exclusivement les démunis non assurés sociaux, sans revenus, y compris les malades chroniques, ainsi que leurs enfants mineurs à charge. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des dispositions du décret exécutif n° 24-287 du 22 août 2024, fixant les modalités de prise en charge des démunis non assurés sociaux.

Les dossiers sont ensuite transmis par les services communaux à la commission compétente au niveau de la wilaya, chargée de leur examen et de leur validation, avant leur envoi à la CNAS pour l'établissement de la carte électronique permettant de bénéficier des médicaments.

Ch. Meriem

PORT DE DJEN DJEN (JIJEL)

RÉALISATION D'UNE PREMIÈRE OPÉRATION DE TRANSBORDEMENT

Le port de Djen Djen, situé dans la wilaya de Jijel, vient de franchir un cap stratégique majeur dans l'histoire portuaire algérienne, en réalisant la toute première opération de transbordement au niveau national. Une avancée qui marque un tournant décisif dans la repositionnement logistique du pays en Méditerranée et dans les chaînes de valeur du commerce maritime international.

Cette première a été annoncée dimanche dernier par le président-directeur général de l'Entreprise portuaire de Djen Djen, Walid Bougous, qui a confirmé l'entrée effective du port dans une nouvelle dimension opérationnelle. Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé que le port de Djen Djen a effectué, le week-end dernier, dans le cadre du renforcement de sa position régionale et internationale, la première opération de transbordement en Algérie, en accueillant le navire "Xin Yong Chang 19" en provenance de Chine, chargé de 800 EVP (équivalent 20 pieds) de conteneurs, dont 200 EVP destinés au transbordement.

Cette opération constitue un signal fort envoyé aux acteurs du transport maritime mondial. Elle confirme la capacité du port de Djen Djen à s'intégrer dans des schémas logistiques complexes, jusque-là réservés aux grands hubs méditerranéens comme Tanger Med, Valence ou Gioia Tauro.

Il convient de noter que dans un port, le transbordement est une opération logistique consistant à transférer des marchandises (des conteneurs, en général), d'un navire à un autre sans



stockage intermédiaire de longue durée sur le quai. Cette activité requiert des infrastructures modernes, des équipements de manutention performants, une organisation fluide des flux et une forte fiabilité opérationnelle.

Dans le cas de Djen Djen, l'opération a consisté à décharger les conteneurs en provenance de Chine avant de les recharger, dans un délai maîtrisé, sur un autre navire en partance vers le port de Saint-Pétersbourg, en Russie. Une manœuvre logistique qui illustre concrètement l'intégration du port algérien dans un corridor maritime Asie-Europe-Eurasie.

Selon les informations recueillies, les opérations de transbordement sont des activités portuaires à forte valeur ajoutée. Elles permettent de transformer un port, jusque-là orienté vers le seul traitement du commerce national, en véritable hub logistique régional et international, au cœur des chaînes d'approvisionnement mondiales. À ce titre, le transbordement est souvent considéré comme un indicateur de

maturité et de compétitivité portuaire.

Dans ce contexte, Walid Bougous a souligné que ce processus "contribute à augmenter le volume du trafic de conteneurs et de navigation maritime sans lien direct avec la demande locale, ce qui améliore la rentabilité des investissements dans les infrastructures et les équipements portuaires". Autrement dit, le port ne dépend plus uniquement des importations et exportations nationales, mais devient un point de passage stratégique pour des flux internationaux.

Les retombées économiques sont multiples. Les opérations de transbordement permettent d'attirer les grandes compagnies maritimes mondiales à la recherche de ports «pivots» capables de redistribuer rapidement les conteneurs vers différentes destinations. Elles renforcent également la compétitivité du port de Djen Djen au niveau méditerranéen, tout en améliorant sensiblement les indicateurs de performance opérationnelle et financière de l'Entreprise portuaire. À travers l'augmentation des revenus

issus de la manutention, du stockage temporaire et des services logistiques associés, cette nouvelle activité ouvre des perspectives durables en matière de création de valeur, d'emplois qualifiés et d'optimisation des infrastructures existantes.

Au-delà de Djen Djen, cette première opération de transbordement en Algérie s'inscrit dans une dynamique nationale plus large visant à faire des ports algériens des véritables leviers de diversification économique. Elle confirme que le pays dispose désormais des capacités techniques et organisationnelles nécessaires pour s'imposer progressivement comme un acteur crédible du transport maritime régional. En réussissant ce test grandeur nature, le port de Djen Djen ne se contente plus d'accompagner le commerce extérieur algérien. Il s'affirme désormais comme un maillon stratégique des routes maritimes internationales, ouvrant la voie à une nouvelle ère pour la logistique portuaire nationale.

G. S. E.

TRÉSOR PUBLIC LANCÉMENT OFFICIEL AUJOURD'HUI DE L'OPÉRATION DE SOUSCRIPTION AUX SUKUK SOUVERAINS

Le Trésor public a annoncé, hier dans un communiqué, le lancement officiel, à compter de ce mardi, de l'opération de souscription aux Sukuk souverains "Ijara Usufruit", en vue de mobiliser l'épargne nationale dans le cadre des efforts visant à diversifier les sources de financement de l'Etat.

Le lancement de cette opération marque "une étape majeure dans le développement du marché financier national et dans la consolidation de la finance islamique en Algérie" et s'inscrit "dans une vision visant à diversifier les sources de financement de l'Etat, à mobiliser l'épargne nationale et à proposer des instruments financiers conformes aux principes de la finance islamique, en tant qu'instrument complémentaire aux mécanismes de financement existants", a souligné le Trésor public.

Les Sukuk souverains "Ijara Usufruit" constituent un produit financier unique sur le marché algérien, tant par sa nature que par son mode d'émission, a fait savoir le Trésor, assurant que "ce produit financier est adossé à des actifs réels appartenant à l'Etat".

La souscription sera ouverte au public à travers les établissements habilités, selon les modalités qui seront précisées dans le site officiel dédié au Sukuk :

www.sukuk.mf.gov.dz, a précisé la même source. Ces Sukuk offrent, selon le communiqué, une "opportunité d'investissement à rendement attractif, sécurisé, accessible et transparente, répondant à une demande croissante pour des produits conformes à la charia". Tout en soulignant le caractère exceptionnel et le volume cible de l'émission, le Trésor public a ajouté que cette opération de souscription "revêt un caractère limité" et "étant clôturée dès l'atteinte des objectifs fixés pour l'émission, ce qui renforce son attractivité et son positionnement stratégique".

Dans ce cadre, le Trésor public a invité l'ensemble des citoyens algériens, résidents ou non-résidents, intéressés par cette opération à se rapprocher des partenaires habilités, notamment les banques, les compagnies d'assurances ainsi que les trésoreries de wilaya, afin d'obtenir toutes les informations nécessaires et de procéder à la souscription dans les délais impartis.

Cette initiative traduit, aussi, "la volonté des autorités publiques de renforcer l'inclusion financière, de dynamiser le marché des capitaux et de consolider la confiance dans les nouveaux instruments financiers", a-t-on également mentionné de même source. APS

FINANCEMENT DE L'APPORT PERSONNEL (AADL3) LA BDL LANCE UN NOUVEAU CRÉDIT

La Banque du développement local (BDL) a lancé, dimanche dernier, un nouveau crédit destiné aux souscripteurs au programme de logements location-vente (AADL 3), leur permettant de financer leur apport personnel.

Le directeur général de la banque publique, Mohamed Mebarek, a précisé, dans une déclaration à la Radio nationale en marge du lancement d'une session de formation organisée par la BDL au profit des journalistes de la radio, que les souscripteurs au programme AADL3 peuvent, désormais, se rendre aux agences de la BDL pour déposer leur demande de financement à l'effet de payer les premières tranches du prix des logements aussi bien des F4 que des F3.

Pour bénéficier de ce financement, le souscripteur doit domicilier son salaire au niveau de la BDL ou présenter un engagement de l'employeur à verser le salaire du concerné au niveau de cette banque publique, ajoute le DG.



SALON COSMETICA 2026

LE «MADE IN ALGERIA» À L'HONNEUR

Dans un contexte marqué par la volonté de réduire les importations et renforcer la production nationale, la cosmétique « made in Algeria » s'affirme comme un enjeu économique stratégique. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le Salon Cosmetica, devenu un indicateur clé de l'évolution du secteur. Pour mieux comprendre l'essor de la cosmétique algérienne et en mesurer les réalités de terrain, Alger16 s'est rendu au cœur de l'événement, au Palais des expositions de la SAFEX qui a ainsi vibré au rythme de la beauté à l'occasion de Cosmetica, un rendez-vous incontournable pour les passionnés et les professionnels du secteur en Algérie.

REPORTAGE RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM

Depuis les premières heures, les allées du salon se remplissent, portées par une ambiance animée où se mêlent parfums envoûtants, huiles naturelles, couleurs éclatantes et discussions passionnées. La SAFEX s'est transformée en véritable fourmilière. Le public afflue, porté par une énergie palpable, où se croisent passion, curiosité et envie de découvrir. Le visiteur est immédiatement plongé dans un univers sensoriel : stands soigneusement décorés, musiques d'ambiance, démonstrations en direct et senteurs de soins naturels qui attirent l'attention. On croise de nombreuses jeunes filles, souvent entre amies, téléphone à la main, testant un sérum, filmant une texture ou demandant conseil sur un type de peau. Cosmetica devient ainsi un véritable espace d'échange, où la curiosité et l'enthousiasme dominent. Cette édition a également été marquée par la forte présence d'influenceuses et d'influenceurs, venus soutenir les marques nationales et créer une proximité directe avec le public. Au stand Bel.nco, l'animation assurée par Imane Khelif a suscité un véritable attrouement. Entre photos, vidéos et échanges spontanés, les visiteurs ont découvert les produits dans une ambiance conviviale, loin des codes classiques de la vente.

LA SKIN-CARE ALGÉRIENNE

Qui dit cosmétique dit avant tout soins de la peau, et sur ce terrain, les marques algériennes confirment leur montée en puissance. Les stands regorgent d'huiles, de sérum, de crèmes et de savons, tous mettant en avant des ingrédients naturels, une fabrication locale et une recherche constante de qualité. Les visiteurs prennent le temps de comparer, de lire les compositions et de tester les produits, signe d'un public de plus en plus conscient et exigeant. Dans ce contexte, la marque BioBreeze se distingue particulièrement. Sur leur stand, l'intérêt est constant. Nous avons rencontré Rayane Kaidi, manager de la marque, ainsi que Youcef Berrima, superviseur, qui nous ont présenté l'univers et la philosophie de BioBreeze. Rayane Kaidi explique que la marque mise avant tout sur la qualité des matières premières : « Nos produits sont élaborés à partir



PHOTOS: ALGER16

Ces dernières années, un secteur s'impose progressivement en Algérie, porté par une jeunesse entreprenante et créative : la cosmétique. Longtemps dominé par les produits importés, ce marché connaît une transformation notable avec l'émergence de marques locales.

d'huiles essentielles de qualité, notamment l'huile de figue de barbarie, récoltée en Algérie et traitée en laboratoire selon un savoir-faire précis. » De son côté, Youcef Berrima détaille la gamme proposée : trois huiles capillaires à base de différentes huiles naturelles, un soin pour le visage à base de figue de barbarie, ainsi qu'un Eye Elixir Sérum pour le contour des yeux. Selon lui, les résultats sont visibles dès les premières utilisations, ce qui explique la fidélité de la clientèle. La marque revendique aujourd'hui plus de 24 000 clients satisfaits. L'huile visage à base de figue de barbarie demeure le produit phare de BioBreeze, largement apprécié pour son efficacité. L'ensemble de la gamme est également adapté aux femmes enceintes, notamment pour lutter contre la chute de cheveux et prévenir les vergetures. Autour du stand, les démonstrations attirent de nombreux visiteurs : on teste les textures, on sent les huiles, on

échange des avis. Le salon se transforme alors en véritable laboratoire à ciel ouvert, où l'expérience sensorielle guide le choix du consommateur.

LE MAQUILLAGE ALGÉRIEN : CRÉATIVITÉ ET AUDACE

Après les soins, place à l'univers du maquillage algérien, qui séduit par son innovation et son identité. Palettes colorées, rouges à lèvres aux teintes originales, produits en éditions limitées... Les stands ne désemplissent pas. Les visiteurs testent, demandent conseil et découvrent les tendances portées par des marques locales de plus en plus affirmées.

UNE AMBIANCE RÉVÉLATRICE D'UN SECTEUR EN PLEINE AFFIRMATION

En fin de parcours, une chose s'impose avec évidence. L'ambiance qui règne au Salon Cosmetica dépasse largement le cadre d'un simple événement

commercial. Les allées bondées, les échanges constants et l'intérêt soutenu du public traduisent une dynamique profonde. Ici, il ne s'agit plus seulement de tester ou d'acheter, mais de reconnaître un savoir-faire, de soutenir une production nationale et de participer à une aventure collective.

L'effervescence observée tout au long du salon révèle un changement de mentalité. Les visiteurs prennent le temps de s'informer, de comparer, de dialoguer avec les marques. Les exposants, eux, défendent leurs produits avec assurance, conscients de la maturité croissante du marché local. Cette atmosphère dense, parfois intense, reflète un secteur qui gagne en crédibilité et en confiance.

Cosmetica SAFEX est donc un baromètre. Celui d'une cosmétique algérienne qui s'émancipe, s'organise et s'impose progressivement. L'énergie ressentie dans les allées n'est pas éphémère. Elle traduit une ambition durable, portée par une jeunesse engagée et des acteurs déterminés à inscrire la cosmétique nationale dans une trajectoire de développement solide et pérenne.

Autour des stands, des échanges et des démonstrations, le Salon Cosmetica SAFEX 2026 a confirmé une réalité désormais difficile à ignorer : la cosmétique algérienne n'est plus en phase d'expérimentation, elle est entrée dans une dynamique de structuration et de reconnaissance. Portée par des marques engagées, une jeunesse curieuse et des professionnels de plus en plus organisés, elle affirme son identité et sa capacité à rivaliser en matière de qualité, d'innovation et de créativité.

Entre soins naturels, maquillage audacieux, production locale maîtrisée et proximité assumée avec le public, Cosmetica dépasse le simple cadre d'un salon professionnel. Il devient le miroir d'un secteur en pleine affirmation, ambitieux et confiant, qui construit, pas à pas, sa place sur le marché national et, demain, au-delà.

Ch. M.

MALEK MOHAMED LAMINE, DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION DE NOOR BEAUTY, A ALGER16 :

«LA CONFiance DES CLIENTS REPOSE SUR PLUSIEURS ANNÉES DE TRAVAIL»

PROPOS RECUEILLIS PAR MERIEM CHEKLAT

Alger16 : Pourquoi Noor Beauty participe-t-elle au salon cette année ?

M. Lamine : Jusqu'ici, nous étions présents via Maria Beauty, mais le public a souhaité nous voir directement à la SAFEX.

Quelle est la particularité de vos produits ?

Ils sont lancés en éditions limitées : une fois épuisées, ils ne reviennent pas.

Comment expliquez-vous la confiance du public ?

La confiance des clients repose sur plusieurs années de travail, une qualité constante et des prix accessibles. La production locale, avec contrôle qualité strict, nous permet de maintenir cet équilibre.



JOURNÉES DU CINÉMA ALGÉRO-ITALIEN

DE GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE MIS EN LUMIÈRE

Les Journées du cinéma algéro-italien ont été officiellement ouvertes, samedi dernier à Alger, par la projection du film emblématique «La Bataille d'Alger», réalisé en 1966 par le cinéaste italien Gillo Pontecorvo.

La cérémonie d'ouverture de cet événement cinématographique, rendant hommage à une œuvre symbole de la profonde amitié algéro-italienne, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, M. Alberto Cutillo, de la directrice de l'Institut culturel italien d'Alger, Mme Antonia Grande, du directeur de la Cinémathèque d'Alger, M. Adel Mekhalfia, ainsi que de plusieurs membres de la famille du moudjahid Yacef Saadi (1928-2021). D'une durée de 121 minutes, «La Bataille d'Alger» retrace avec réalisme et intensité l'une des plus grandes épopeées de la glorieuse Guerre de libération nationale, mettant en scène la lutte du peuple algérien et de ses valeureux moudjahidines pour l'indépendance du pays. Ce chef-



d'œuvre du cinéma mondial met en lumière l'organisation urbaine de la résistance algérienne et l'héroïsme des combattants, tout en exposant, avec une force saisissante, les pratiques de torture et la barbarie de la répression coloniale française, révélées au monde entier à travers cette œuvre cinématographique majeure. Censuré en France et interdit de projection durant près de 38 ans, le film a néanmoins marqué l'histoire du cinéma

international. Il a été couronné en 1966 par le prestigieux Lion d'or à la Mostra de Venise, classé parmi « les 50 meilleurs films de tous les temps » par le British Film Institute et projeté dans de nombreux pays à travers le monde. S'étendant jusqu'à lundi, les Journées du cinéma algéro-italien proposent un programme riche et diversifié, comprenant notamment la projection de deux autres films en lien étroit avec

l'Algérie, réalisés par d'éminents cinéastes italiens. Il s'agit de «Les mains libres» (1964) d'Ennio Lorenzini, produit par la maison Casbah-Films, et de «L'Étranger» (1967) de Luchino Visconti, adaptation cinématographique du célèbre roman éponyme d'Albert Camus. Ces deux œuvres seront respectivement projetées dimanche et lundi.

Parallèlement aux projections, une exposition d'affiches du film «La Bataille d'Alger», présentées en plusieurs langues, ainsi que des photographies retracant les moments marquants et la renommée internationale de ce film devenu culte, est accessible au public dans le hall de la Cinémathèque d'Alger. En outre, des master-classes consacrées aux techniques du son, de l'image et du montage vidéo figurent également au programme. Ces rencontres professionnelles seront accompagnées de débats ouverts au public à l'issue de chaque projection.

Les Journées du cinéma algéro-italien sont organisées sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, par le Centre algérien du cinéma (CAC) et la maison de production Casbah-Films, en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.

Cheklat Meriem

FESTIVAL DE LA LITTÉRATURE ET DU CINÉMA DE LA FEMME DE SAÏDA

AIDE FINANCIÈRE À L'ÉCRITURE DE SCÉNARIO DE FILMS

Un programme d'accompagnement et de soutien financier aux projets de films en phase d'écriture de scénaristes et réalisatrices algériennes a été lancé par le Festival national de la littérature et du cinéma de la femme de Saïda, dont la 9e édition est prévue du 1er au 6 mai prochain, indiquent les organisateurs.

Destinée aux porteuses de projets de courts métrages de moins de 60 minutes en images réelles ou en animation, cette aide financière attribuée directement aux candidates retenues permet de "poursuivre l'écriture d'un projet de court métrage dans de bonnes conditions", précise le commissariat du Festival dans un communiqué.

Les candidates retenues participeront aux tables rondes, master-classes et aux différents ateliers professionnels destinés au développement de leurs projets de scénario. Cinq projets de scénario de courts métrages seront sélectionnés à l'issue de la présentation des projets de scénario de films devant un jury de professionnels qui désignera



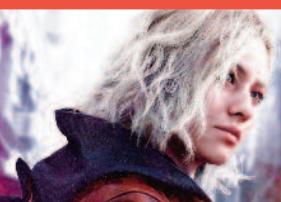
les lauréates qui recevront une bourse. Les candidates doivent soumettre un scénario original ou une adaptation littéraire en cours d'écriture, expliquent les organisateurs qui ont exigé également que le tournage ne doit pas débuter avant l'annonce des résultats. Les candidatures doivent être envoyées à l'adresse électronique : boursesaida2026@yahoo.com avant le 2 avril prochain.



www.alger16.dz
Alger16 quotidien



RESIDENT EVIL 9 REQUIEM SERA L'UN DES PLUS BEAUX JEUX DE L'ANNÉE



Resident Evil 9 Requiem se montre encore avec quelques séquences de jeu inédites et c'est confirmé : ce sera l'un des plus beaux jeux de 2026. Sur PC en tout cas, le jeu est déjà sublime grâce aux technologies de chez Nvidia et il nous le prouve.

L'année 2026 s'annonce très riche en nouveautés et l'un des plus gros jeux à venir est assurément Resident Evil 9 Requiem. Après avoir fait l'objet de très nombreuses rumeurs, le jeu a été officiellement annoncé par Capcom qui ne cesse depuis de nous le dévoiler. Les fans sont pour la plupart déjà sous le charme, et la curiosité guette les plus réfractaires, ceux que Village aurait pu quelque peu calmer. Resident Evil 9 Requiem est attendu le 27 février 2026 sur consoles et PC. Et c'est justement sur cette dernière plateforme qu'il brille aujourd'hui, grâce aux technologies de Nvidia.

RESIDENT EVIL 9 REQUIEM NOUS MET UNE CLAQUE GRAPHIQUE AVANT MÊME SA SORTIE
Les premiers retours sont unanimes là-dessus, même dans nos colonnes : Resident Evil 9 Requiem sera certainement l'un des plus beaux jeux de l'année 2026. Le RE Engine fait des merveilles, on a déjà pu le voir à l'œuvre sur les précédents remakes comme récemment avec Resident Evil 4 Remake, absolument superbe. Ce nouvel opus ne devrait donc pas nous décevoir même si l'on attendra d'avoir le jeu en main pour être définitif là-dessus, mais sur le papier, ce que l'on voit donne furieusement envie.

Nvidia se sert même du jeu comme vitrine pour mettre en avant ses dernières technologies comme elle le fait régulièrement avec les grosses sorties. DLSS4, Path Tracing, Multi Frame Generation... les possesseurs de carte graphique RTX, et de configs plutôt solides, devraient en avoir pour leur argent. Dans ces quelques séquences de gameplay, on peut notamment apercevoir Grace, l'héroïne du jeu, qui marche dans les rues bondées d'une ville extrêmement bien détaillée. Les reflets et les effets de volumétrie sont nombreux, les graphismes sont nets, c'est vraiment superbe.

Nvidia met également en avant son Path Tracing de manière plus formelle en le mettant directement à l'épreuve avec un comparatif RTX On / Off. Là encore, les différences sautent clairement aux yeux. Resident Evil 9 Requiem semble bel et bien parti pour nous mettre une petite claque derrière la tête. Il nous tarde d'ailleurs de découvrir ce qu'est devenue Raccoon City, bombardée à la fin de Resident Evil 2 et que l'on aperçoit brièvement dans les premiers trailers du jeu. Un immense cratère, des environnements détruits, un sentiment post-apocalyptique. Sur le papier, les promesses sont belles, reste à voir ce que le jeu a dans le gosier. Rendez-vous fin février pour le verdict.

ASUS DÉVOILE DES ÉCRANS OLED DE NOUVELLE GÉNÉRATION

À l'occasion du CES 2026, Asus Republic of Gamers (ROG) renouvelle sa gamme de moniteurs gaming OLED. Le constructeur mise cette année sur des dalles QD-OLED et Tandem OLED de nouvelle génération, intégrant une technologie OLED repensée autour de pixels à bande RGB.

La technologie OLED RGB s'impose comme l'une des grandes tendances du CES 2026. De nombreux fabricants en vantent déjà les performances, avec des mesures particulièrement prometteuses en matière de luminosité, de fidélité colorimétrique et de durabilité. Dès lors, pourquoi ne pas transposer ces avancées au monde du moniteur gaming ? Une question légitime, à laquelle Asus semble vouloir apporter une réponse.

DES MONITEURS ÉQUIPÉS DE PIXELS À BANDE RGB

La technologie OLED Tandem RGB, tout comme les nouvelles dalles QD-OLED RGB, s'attaque à l'un des défauts historiques des écrans OLED : le fringing. Ce phénomène, perceptible sur les contours fins et l'affichage des textes, peut nuire à la lisibilité, notamment lors d'un usage bureautique. Pour y remédier, ces nouvelles dalles adoptent une structure de sous-pixels repensée qui permet d'obtenir des images ultra-nettes et un rendu du texte nettement plus clair.

Parmi les moniteurs ROG de nouvelle génération dotés de cette technologie, on retrouve les ROG Swift OLED PG34WCDN et Strix OLED XG34WCDMS, tous deux équipés de dalles QD-OLED RGB, ainsi que le ROG Swift OLED

PG27UCWM, qui mise sur une dalle OLED Tandem RGB.

ROG Swift OLED PG34WCDN
Le ROG Swift OLED PG34WCDN s'appuie sur une dalle QD-OLED WQHD (3440 x 1440) de 34 pouces, avec une courbure 1800R qui est censée renforcer l'immersion. Il affiche un taux de rafraîchissement impressionnant de 360 Hz et un temps de réponse ultra-rapide de 0,03 ms.

Sa dalle QD-OLED intègre le nouveau film ROG BlackShield, une évolution destinée à renforcer la durabilité du panneau, avec une résistance aux rayures annoncée comme 2,5 fois supérieure à celle des précédentes générations QD-OLED. Ce traitement contribue également à améliorer la perception des noirs, avec un gain pouvant atteindre 40 %. Le PG34WCDN répond par ailleurs à la norme VESA DisplayHDR 500 True Black, couvre 99 % de l'espace colorimétrique DCI-P3 et propose des couleurs 10 bits, avec un Delta E inférieur à 2.

ROG Strix OLED XG34WCDMS

À l'instar du PG34WCDN, le ROG Strix OLED XG34WCDMS repose sur

réponse de 0,03 ms, toujours orienté vers un gameplay ultra-fluide. Côté connectique, Asus mise sur la polyvalence avec la présence du DisplayPort 1.4, de l'HDMI 2.1 et d'un port USB-C capable de délivrer jusqu'à 15W de puissance.

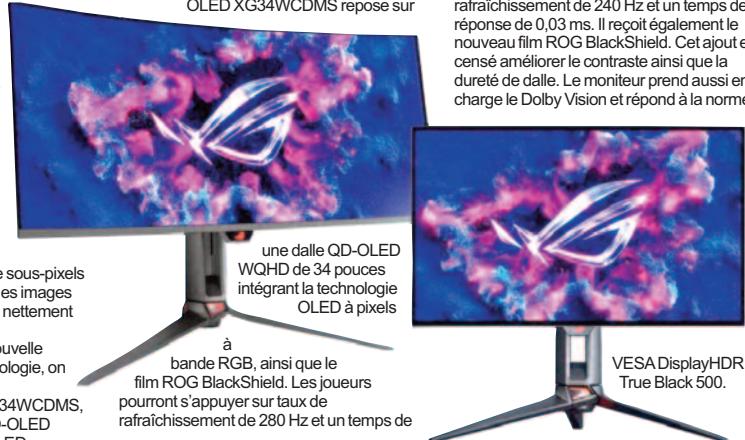
ROG Swift OLED PG27UCWM

Le ROG Swift OLED PG27UCWM exploite une dalle OLED à bande RGB de 26,5 pouces. Sa fonction Dual Mode permet de basculer entre un affichage 4K à 240 Hz et un mode Full HD à 480 Hz, avec un temps de réponse annoncé à 0,03 ms.

Il prend en charge la technologie Dolby Vision, couvre 99 % de l'espace colorimétrique DCI-P3 et avance un Delta E inférieur à 2, ce qui implique une excellente fidélité des couleurs. Côté connectique, Asus fait le plein : DisplayPort 2.1a (80 Gbit/s), USB-C avec jusqu'à 90 W, sans oublier l'incontournable HDMI 2.1.

ROG Swift OLED PG32UCDM

Le ROG Swift OLED PG32UCDM Gen 3 bénéficie d'une dalle QD-OLED 4K (3840 x 2160) de 32 pouces. Il conserve un taux de rafraîchissement de 240 Hz et un temps de réponse de 0,03 ms. Il reçoit également le nouveau film ROG BlackShield. Cet ajout est censé améliorer le contraste ainsi que la qualité de dalle. Le moniteur prend aussi en charge le Dolby Vision et répond à la norme



une dalle QD-OLED WQHD de 34 pouces intégrant la technologie OLED à pixels

à bande RGB, ainsi que le film ROG BlackShield. Les joueurs pourront s'appuyer sur taux de rafraîchissement de 280 Hz et un temps de

VESA DisplayHDR True Black 500.

POURQUOI VOUS NE VERREZ AUCUN NOUVEAU SMARTPHONE ASUS CETTE ANNÉE

Si vous êtes un amateur de smartphones Asus, nous avons une mauvaise nouvelle pour vous.

La marque taïwanaise a renoncé à tout lancement de nouvel appareil cette année... Et cette décision n'a rien d'anodin. L'année dernière, Asus lançait le Zenfone 12 Ultra, on pouvait donc logiquement s'attendre à l'arrivée de son successeur, le Zenfone 13 Ultra, en 2026. Mais ce n'est plus au goût du jour, d'après une enquête menée par DigiTimes. Car en réalité, le constructeur a décidé de mener une vaste réorganisation de son activité.

PAS DE NOUVEAUX MODÈLES

Si la rumeur d'un arrêt total de la division mobile d'Asus a circulé après que des distributeurs taïwanais ont indiqué ne plus pouvoir se fournir en smartphones Asus, mais le constructeur a démenti. L'activité continue, oui, mais sans nouveaux modèles. Concrètement, cela signifie que le suivit des appareils existants est maintenu, notamment les mises à jour logicielles, le service après vente, et les garanties, qui resteront pleinement assurés pour les utilisateurs de Zenfone 12 Ultra et de la gamme ROG Phone.

Quant à la suite, un ROG Phone 10 serait bien en préparation, selon une fuite remontant à novembre 2025. Mais depuis, aucune information supplémentaire n'a filtré et Asus n'a rien confirmé officiellement à ce stade.

UNE TENDANCE QUI SE CONFIRME

Ce coup d'arrêt s'inscrit dans une tendance déjà bien connue du marché mobile. Après avoir rencontré un certain succès dans les années 2000 et 2010 grâce à des Zenfone positionnés sur l'entrée et le milieu de gamme, Asus a progressivement vu sa part de marché s'éroder sous la pression croissante des constructeurs chinois, plus agressifs sur les prix et plus rapides dans leurs cycles d'innovation.

En 2018, le groupe taïwanais a dû procéder à une restructuration en profondeur de son activité smartphone, accompagnée de lourdes pertes financières. À l'issue de cet épisode, Asus a fait le choix de réduire drastiquement la voilure, en abandonnant le marché de masse pour se concentrer sur des segments plus nichés : les modèles premium et surtout, le gaming.

Les difficultés d'Asus reflètent une réalité apparente pour les acteurs historiquement ancrés dans le PC : ils peinent, en général, à s'imposer durablement dans le smartphone. Acer en est l'exemple le plus parlant.



www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTE
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16

CHAN-2022
QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER16

LE PRÉSIDENT TEBBOUINE A INAUGURÉ L'HÔPITAL SPÉCIALISÉ MÈRE ET ENFANT DE L'ARMÉE

LA VOIE EMPRUNTÉE PAR NOS HÉROS VERS LA VICTOIRE

ALGER16

DE L'ALN À L'ALNP
LA FIERTÉ DE L'ALGERIE

ALGER16

« C'EST LA RENTRÉE ! »

« PARDONNE-NOUS, GHAZA »

« LA PAIX PAR LE RESPECT MUTUEL »

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS

DES RÉPONSES ATTENDUES AVANT FIN JUILLET

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

TAU-PET : DÉTECTOR ALZHEIMER PLUS TÔT

De plus en plus de familles sont confrontées à la maladie d'Alzheimer, qui bouleverse aussi bien les patients que les proches, sans oublier les soignants. Le diagnostic, encore aujourd'hui, arrive généralement trop tard, en partie à cause de son extrême complexité. Pourtant, une récente recherche menée à Genève ouvre de nouvelles perspectives : grâce à la tau-PET, technologie d'imagerie sophistiquée, il devient désormais possible de repérer et de surveiller la maladie dès ses premiers stades, avec une précision jamais atteinte jusqu'ici.

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE DIAGNOSTIC DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

La maladie d'Alzheimer évolue sur plusieurs années, avançant souvent sans bruit avant que les symptômes ne se manifestent franchement. Les chercheurs s'accordent sur un point : détecter la maladie très tôt est déterminant pour retarder la perte d'autonomie et mieux accompagner les patients. Deux protéines, l'amyloïde et la tau, s'accumulent dans les cellules nerveuses et tiennent un rôle central dans la dégradation progressive des fonctions cognitives. Si les outils d'imagerie médicale ciblant l'amyloïde existent déjà depuis longtemps, la détection précise de la protéine tau a longtemps représenté un défi technologique.

IMAGERIE CÉRÉBRALE, LA RÉVOLUTION TAU-PET

Grâce à la tomographie par émission de positons (PET), les médecins explorent maintenant trois aspects différents du cerveau des patients : • l'amyloïde ; • le métabolisme du glucose ; • la protéine tau.

Jusqu'à récemment, la visualisation de la tau n'était pas accessible à la routine clinique, faute de traceur spécifique. L'arrivée du Flortaucipir, autorisé il y a tout juste quelques années, marque un tournant dans l'histoire de l'imagerie cérébrale : la tau-PET permet désormais de

cartographier minutieusement la diffusion de la protéine tau d'un patient à l'autre.

TAU-PET, L'INDICATEUR CLÉ DE L'ÉVOLUTION COGNITIVE

À Genève, des spécialistes ont rassemblé les données de 90 personnes suivies pour troubles de la mémoire afin de comparer ces différents examens d'imagerie. Il apparaît que si chaque méthode livre des indications précieuses, la tau-PET s'avère la plus performante pour anticiper un déclin cognitif rapide, et ce, même chez ceux dont les premiers symptômes restent peu marqués. Contrairement à l'amyloïde, souvent présente sans provoquer de troubles immédiats,

l'extension de la tau semble coller étroitement à l'aggravation clinique, devenant ainsi un repère sur l'évolution de la pathologie.

VERS UNE APPROCHE DE SOIN CIBLÉE ET RÉACTIVE

La possibilité de localiser avec finesse la tau offre une vision sur mesure de la maladie. Ce niveau de détail apporte une meilleure compréhension des différences individuelles, éclaire sur la vitesse de progression et oriente le choix des stratégies thérapeutiques lorsque le cerveau est encore relativement préservé. Adapter l'accompagnement des patients selon l'avancée réelle, plutôt que de s'appuyer uniquement sur les symptômes, devient possible.

À L'HORIZON, DE NOUVEAUX TRAITEMENTS PERSONNALISÉS

Cette avancée surgit à un moment où les espoirs se multiplient, notamment autour de traitements visant l'amyloïde ou la tau, destinés à freiner les processus pathologiques. L'intégration rapide de la tau-PET dans le parcours de diagnostic représente ainsi un tournant essentiel, propice à une détection plus précoce et à une personnalisation accrue de la prise en charge pour chaque personne touchée par la maladie d'Alzheimer.



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT
HOUARI
BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

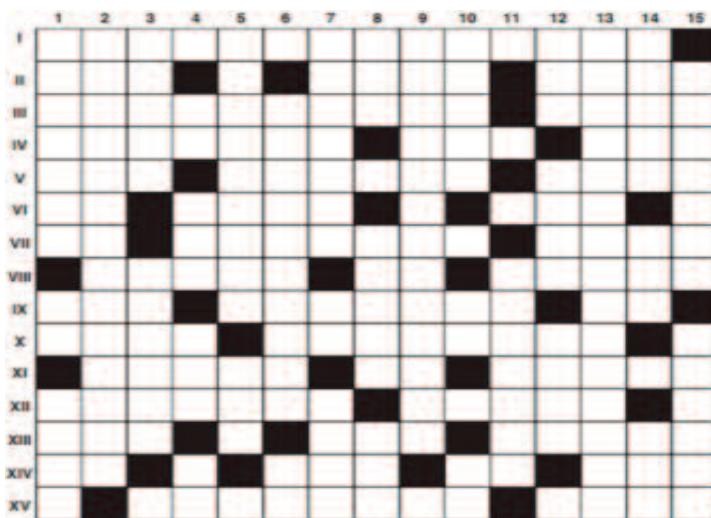
Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Mots Croisés N°1327



SOLUTION N°1326

VERTICALEMENT
1. Euphrasie, de son vrai prénom. En plain **à** C'est le nom que donne Victor à Blanche Lanvin, dans ses Carnets. 2. Recueil politique de 1826. 3. Petit-Grosjean est celui d'Auguste 2. Charles Varœuque est celui de Victor et d'Adèle. 4. Fin de siècle. Cela de Lanvin, c'est ex-Ceyzan. Délivré. Tel Victor au bas de ses m. Cela de Victor était destiné à faire écho pour exister défout. Pontois besson la cette drogue pour exister autre homme. 6. Eustache. 7. Eustache. 8. Tel Victor au bas de ses m. Cela de Lanvin, c'est ex-Ceyzan. 9. Général. 10. Cela de Lanvin, qui brilla dans la campagne de Ceyzan. 11. Cela de Lanvin. 12. Cela de Lanvin. 13. Cela de Lanvin. Hugo, en 1869. 14. Cette morte de 1872 remonte les douze mois de deuil en tout genre (L). 15. Tel Victor aimait bien faire cette sur ses servantes. Deux lettres de Meurice. 16. De départ pour Ceyzan. 11. Cela de Lanvin. 17. Pauline Boulanger. 18. 21 Janvier. Tel l'acte d'admission anglo-irlandais. Général en quelque sorte. 13. Général. 14. Cela de Lanvin. 15. Tel Victor. 16. Cela de Lanvin. 17. Cela de Lanvin. 18. Cela de Lanvin. 19. Cela de Lanvin. 15. Tel Victor avait un parent qui n'avait pas fait d'assurance. Il a été déclaré mort au bas de son lit.

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



MOTS MÊLÉS



ABSTENTION
BULLETIN
BUREAU
CAMP
CAMPAGNE
CANDIDAT
CARTE
CHAMBRE
CONSEIL
COUT
DEBAT
DEFI
DEPUTE
DROIT

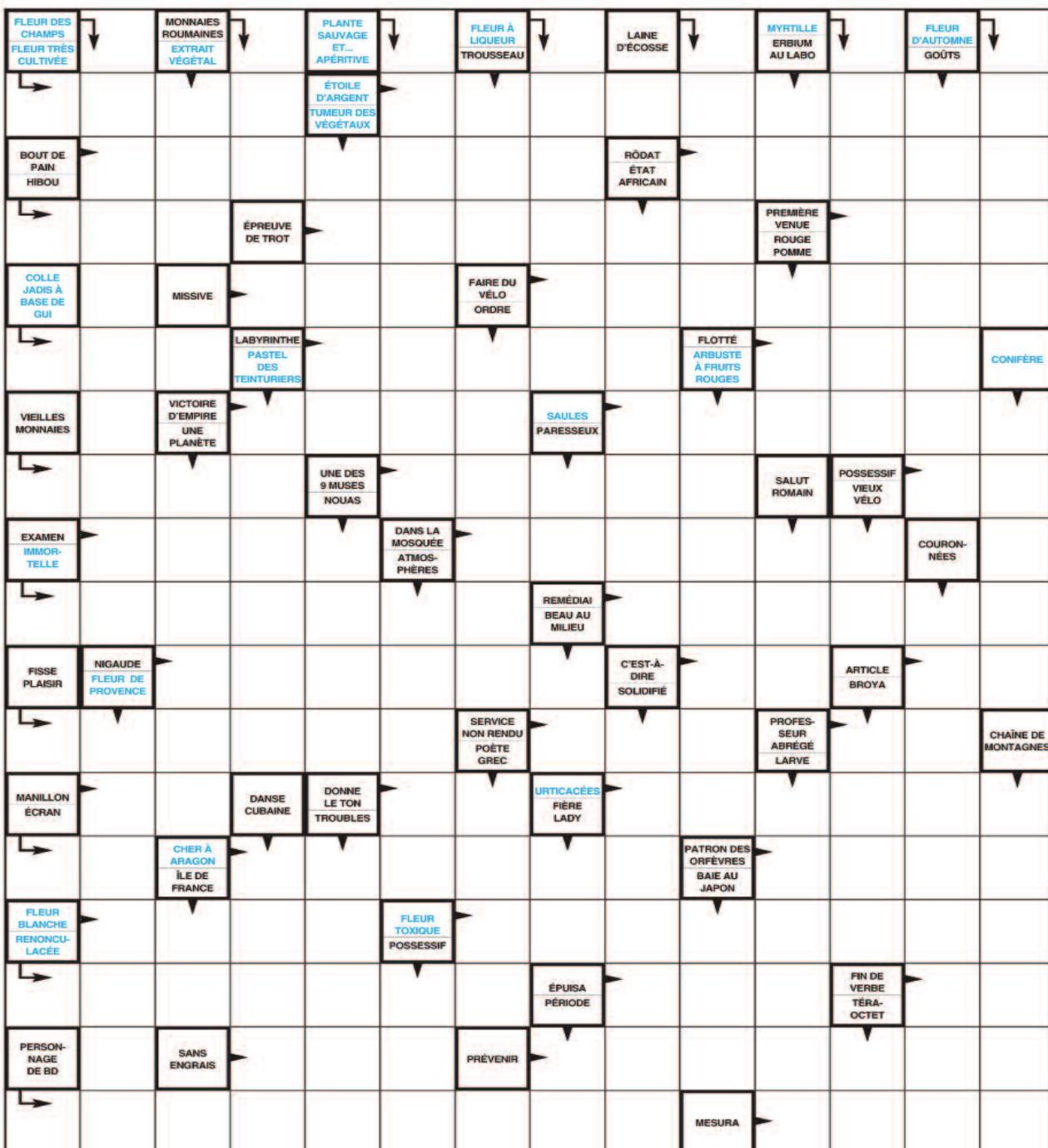
ELECTEUR
ELECTION
ELIRE
FRAUDE
HEMICYCLE
ISOLOIR
LISTE
MAIRE
MANDAT
OPINION
PARAPHE
PARLEMENTAIRE
PARTI

PESER
PROGRAMME
PROMESSE
RANG
SCRUTATEUR
SCRUTIN
SENATEUR
SIEGE
SLOGANS
SONDAGE
SUFFRAGE
TOUR
VOIX
VOTER

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°312

La phrase-mystère est : CINQ PAR JOUR

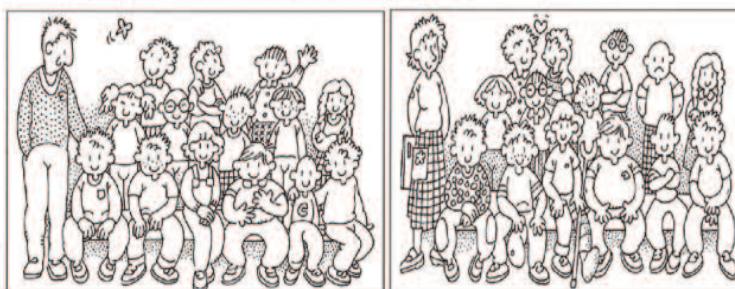
Mots Fléchés N°1336



LES 7 ERREURS



ALGER16
Votre journal !



SOLUTION N°1335



TENNIS/OPEN D'AUSTRALIE
LE PROTOCOLE "CHALEUR EXTRÊME" ENTRE EN VIGUEUR AUJOURD'HUI



Le protocole "chaleur extrême", destiné à préserver la santé des joueurs, entrera en vigueur mardi à l'Open d'Australie de tennis pour la deuxième fois du tournoi, ont annoncé hier les organisateurs. Ce protocole, basé sur un indice de 1 à 5, prévoit une interruption des matchs en cas de forte chaleur combinée notamment à un taux d'humidité élevé.

Concernant les tableaux principaux de simples hommes et femmes, la journée de mardi est consacrée aux premiers quarts de finale et tous ont été programmés à partir de 11h30 (locales) dans la Rod Laver Arena, dont le toit sera fermé et où l'air conditionné sera enclenché.

Aux termes du protocole "chaleur extrême", les joueurs auront droit à une pause de dix minutes à l'issue du troisième set pour les hommes et du deuxième pour les femmes, si le match doit se prolonger.

Idem pour les matchs programmés sur les courts «Margaret Court» et «John Cain» qui disposent également de toits.

En revanche, les matchs seront interrompus ou ne se joueront pas sur les autres courts si l'indice 5 est atteint.

Et le tournoi de tennis fauteuil qui devait débuter mardi est repoussé d'une journée, selon le communiqué des organisateurs. Le protocole "chaleur extrême" était déjà entré en vigueur samedi dernier.

ÉQUIPE NATIONALE **BLESSÉ, YOUSSEF ATAL** **MANQUE DÉFINITIVEMENT** **LA COUPE DU MONDE**

Alors que le prestigieux club qatari Al-Sadd s'imposait 3-2 face à Shabab Al Ahli samedi soir, le latéral droit algérien Youcef Atal a été contraint de quitter le terrain avant la mi-temps, victime d'une grave blessure sans contact qui a immédiatement alarmé ses coéquipiers et le staff médical. Le diagnostic est tombé : une lésion qui met fin de manière définitive à sa saison.



Pour Atal, dont la carrière a déjà été marquée par plusieurs interruptions dues aux blessures, ce nouvel accident est un coup dur. Les examens médicaux ont confirmé la nécessité d'une intervention chirurgicale suivie d'une longue rééducation, qui pourrait s'étendre sur plusieurs mois.

Une nouvelle épreuve pour un joueur dont la vitesse, la percussion et l'expérience ont fait de lui un élément clé sur le flanc droit.

Pour Al-Sadd, club qui comptait sur sa capacité à dynamiser l'aile et à renforcer la domination en championnat et en compétitions régionales, la

perte d'Atal est un véritable revers. L'entraîneur et le staff technique devront réorganiser les schémas défensifs et offensifs, en s'appuyant sur d'autres options pour compenser l'absence d'un joueur stratégique.

Au niveau de l'équipe nationale, l'impact est encore plus sévère. Avec la Coupe du monde 2026, organisée aux États-Unis, au Canada et au Mexique, dans moins de cinq mois, la participation d'Atal est désormais incertaine. Les spécialistes estiment que la récupération complète d'une rupture du tendon d'Achille prend souvent plus de six mois, rendant sa présence compétitive au Mondial extrêmement improbable. Ce forfait constitue un défi majeur pour la défense algérienne, où son expérience et sa vitesse étaient précieuses. Vladimir Petkovic devra composer sans lui. Belghali aura un rôle prépondérant dans ce registre. On pourrait également voir le latéral du Mouloudia d'Alger, Helaïmia, rejoindre les A.

Atal, l'un des profils les plus dynamiques du football algérien contemporain, se retrouve aujourd'hui face à

à l'un des défis les plus exigeants de sa carrière : retrouver forme, confiance et compétitivité après une lésion qui peut changer le cours d'une trajectoire sportive. Les mois à venir définiront non seulement la suite de sa saison, mais aussi, peut-être, sa carrière. Dans les semaines à venir, l'attention se portera sur sa rééducation, mais aussi sur les choix du sélectionneur pour adapter l'effectif et maintenir l'ambition d'une Coupe du monde convaincante malgré ce premier forfait majeur. On lui souhaite, en tout cas, un prompt rétablissement.

G. S. E.

INCERTITUDES À LIVERPOOL **ARNE SLOT SOUS PRESSION,** **XABI ALONSO DÉJÀ CIBLÉ**

Malgré une dynamique européenne encourageante, l'ambiance reste lourde en coulisses à Liverpool FC. Derrière les sourires et les déclarations officielles, l'avenir d'Arne Slot suscite de plus en plus d'interrogations. Les résultats insuffisants en Premier League ont ravivé les critiques à l'encontre du technicien, dont la position apparaît désormais fragile. Et si la direction n'a pas encore tranché, elle semble agir de manière préventive : plusieurs indices convergents suggèrent que les Reds auraient déjà ciblé un successeur potentiel, prêt à intervenir en cas de nouveau coup d'arrêt. Sur la scène européenne, Slot peut encore s'appuyer sur des performances convaincantes. La nette victoire à l'extérieur face à l'Olympique de Marseille (0-3) en Ligue des champions a confirmé que Liverpool demeure redoutable dans les grands rendez-vous continentaux. Les Reds sont bien placés pour viser une place dans le top 8 de la compétition, un objectif majeur cette saison. En revanche, en championnat, la situation est nettement plus délicate. Battu 3-2 sur la pelouse de Bournemouth ce week-end, Liverpool en est à

cinq matches sans victoire en Premier League. Si le club occupe toujours la quatrième place, ce classement flatteur masque un retard significatif : sept points de retard sur Aston Villa (3e) et quatorze sur Arsenal, qui domine le championnat. Cette stagnation enchaîne les doutes autour de l'entraîneur. La pression médiatique et populaire est palpable, et Slot voit son crédit s'éffriter au fil des semaines. Si la direction n'a pas encore pris de décision tranchée, elle prépare néanmoins l'après-Slot avec méthode. D'après plusieurs sources espagnoles dont le média «AS», les dirigeants des Reds estiment qu'un ou deux mauvais résultats supplémentaires pourraient suffire à prendre une décision radicale. Selon les mêmes sources, Liverpool se serait renseigné auprès d'un profil de prestige pour remplacer Arne Slot en cas de besoin : Xabi Alonso.

L'ancien milieu emblématique des Reds, récemment libre après son départ de Madrid, aurait été approché pour jauger son intérêt à revenir à Anfield si un changement d'entraîneur s'avérait nécessaire. La réponse obtenue serait positive. Alonso serait très intéressé par un retour dans un club qu'il a marqué pendant cinq saisons, où il a bénéficié encore d'une forte légitimité. Son profil coche de nombreuses cases pour réorienter le projet : il connaît la culture du club, possède une crédibilité tactique croissante et jouit d'une forte adhésion populaire. Ces éléments en feraient un candidat naturel pour tourner la page Slot si les résultats ne s'améliorent pas rapidement. Si Arne Slot conserve encore un sursis, le calendrier à court terme pourrait bien sceller son sort. En Ligue des champions, un match abordable face à Qarabag arrive à point nommé, mais la Premier League s'annonce beaucoup plus rude. Les Reds devront affronter successivement Newcastle, Manchester City et Sunderland, une série de rencontres qui s'annonce extrêmement exigeante. Ces échéances pourraient constituer les derniers actes de l'ère Slot à Liverpool. En cas de nouveaux faux pas dans ces confrontations clés, tout porte à croire que la direction activera son plan B. Anfield, en silence, semble se préparer à un tournant majeur.



GUARDIOLA S'EN PREND AUX ARBITRES APRÈS UN PENALTY REFUSÉ À CITY



Pep Guardiola a vivement critiqué l'arbitrage à l'issue de la victoire de Manchester City contre Wolverhampton (2-0), marquée par un penalty refusé aux Citizens en première période. Malgré les buts d'Omar Marmoush et d'Antoine Semenyo, l'entraîneur espagnol est apparu particulièrement agacé en conférence de presse. L'action litigieuse concerne une possible main de Yerson Mosquera sur Omar Marmoush dans la surface. L'arbitre Farai Hallam, qui dirigeait son premier match de Premier League après une expérience en EFL, avait initialement laissé jouer avant d'être appelé par la VAR.

Après consultation de l'écran, il a choisi de maintenir sa décision, estimant que le bras du défenseur était en position naturelle. Un choix salué par l'entraîneur des Wolves, Rob Edwards, mais totalement contesté par Guardiola. Le technicien catalan a dénoncé une décision incohérente et rare, soulignant qu'il est inhabituel qu'un arbitre revienne devant la VAR pour finalement confirmer son jugement initial dans ce type de situation. Guardiola a également interpellé publiquement Howard Webb, responsable de l'arbitrage en Premier League, l'invitant à s'expliquer rapidement. Selon lui, les clubs méritent davantage de clarté et de cohérence, d'autant plus dans un calendrier chargé avec la Ligue des champions en ligne de mire. Une sortie musclée de plus qui ravive le débat autour de l'utilisation de la VAR en Angleterre.

EN PLUS D'UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ACCORDÉE AU SÉLECTIONNEUR NATIONAL

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE FÉLICITE LES VERTS APRÈS LA CAN ET MISE SUR LE MONDIAL

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a salué le parcours de l'équipe nationale de football lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations, à l'occasion du Conseil des ministres tenu, avant-hier, au Palais d'El Mouradia. Une attention particulière a été accordée au sélectionneur national, Vladimir Petković, à l'ensemble du staff technique, aux joueurs, ainsi qu'aux supporters algériens.

Le chef de l'État a chargé le ministre des Sports, Walid Sadi, de transmettre ses félicitations officielles à la sélection nationale, tout en exprimant ses vœux de réussite pour la prochaine Coupe du monde qui se déroulera en Amérique du Nord dans quatre mois. Ce message présidentiel traduit la satisfaction des hautes autorités du pays quant aux progrès affichés par les Verts lors de la CAN disputée récemment au Maroc. Éliminée en quarts de finale par le Nigeria, l'Algérie a néanmoins réalisé un parcours honorable, nettement



supérieur à ceux des éditions 2021 et 2023, où elle avait quitté la compétition dès le premier tour. Malgré la déception liée à cette élimination, la sélection version Petković a montré un visage prometteur, laissant entrevoir des perspectives encourageantes en vue du Mondial. Qualifiés pour la Coupe du monde après douze ans d'absence et deux éditions

manquées, les Verts se préparent désormais à un défi de taille. Ils évolueront cet été aux États-Unis face à l'Argentine de Lionel Messi, la Jordanie et l'Autriche. Les félicitations présidentielles viennent ainsi conforter Vladimir Petković, alors que certaines spéculations évoquaient son avenir à la tête de la sélection. L'objectif est désormais clair : tenter de rééditer, au minimum, l'exploit

historique de 2014, marqué par une qualification mémorable au deuxième tour et une prestation héroïque face à l'Allemagne, futur champion du monde. Les espoirs sont grands de voir l'Algérie aller encore plus loin cette fois-ci.

Par ailleurs, le Président Tebboune a tenu à rendre un hommage appuyé aux supporters algériens, en particulier à la communauté nationale établie à l'étranger, qui s'est mobilisée massivement lors de la CAN au Maroc. Constituée en grande partie de la diaspora, la galerie algérienne a transformé les stades en véritables chaudrons.

Venus des quatre coins du monde, les supporters algériens ont pleinement joué leur rôle de douzième homme, au point d'impressionner les observateurs. L'entraîneur français Claude Leroy, fin connaisseur du football africain, n'a pas manqué de saluer cette ferveur exceptionnelle : « Ils étaient 10 000, j'avais l'impression qu'ils étaient 100 000 », a-t-il confié à la presse, résumant l'ambiance électrique créée par les fans des Verts.

A.Amine

FOOTBALL

Séminaire à Oran pour les arbitres d'élite A

La Direction nationale de l'arbitrage (DNA) organise, depuis dimanche et jusqu'à mercredi, au Village méditerranéen d'Oran, un séminaire au profit des arbitres d'élite A, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur national de l'arbitrage, Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux arbitres participants, tout en les exhortant à redoubler d'efforts afin d'élever davantage le niveau de l'arbitrage national. A cette occasion, il leur a également transmis le message du président de la FAF, notamment en prévision de la seconde moitié de la saison 2025-2026. La première journée du séminaire, tenue dimanche dernier, a été consacrée au débriefing des situations de jeu observées lors de la 12e journée du championnat de Ligue 1, jusqu'à la fin de la phase aller. La journée de lundi sera dédiée, durant la matinée, au travail physique sur le terrain annexe du



complexe Miloud-Hadefi, avant d'enchaîner, dans l'après-midi, avec des séances pratiques au stade Ahmed-Zabana. Ces ateliers comprendront notamment des exercices liés à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Enfin, les arbitres présents n'ont pas manqué d'avoir une pensée solidaire à l'égard de leur collègue Youcef Gamouh, qui traverse actuellement une période difficile. APS

ATHLÉTISME / MEETING EN SALLE DE LYON

LES ALGÉRIENS GOUANED ET CHENITEF ÉTABLISSENT DE NOUVEAUX RECORDS

Les demi-fondistes algériens Mohamed Ali Gouaned et Haïthem Chenitef ont établi de nouveaux records du meeting en salle de Lyon (France), respectivement, sur 800 mètres et 1 500 mètres, avec des chronos de 1:45.85 et 3:36.51, réalisés samedi soir, lors de l'édition 2026. Gouaned a remporté sa course devant le Marocain Abdellatif El Guess (2e/1:46.62) et l'Irlandais Mark English (3e/1:46.63), alors que Chenitef s'était imposé devant l'Américain Crang Engels (2e/3:36.80) et l'Uruguayen Valentin Soca (3e/3:36.81). Le troisième international algérien engagé dans ce meeting, Yasser Mohamed Tahar Triki, s'est lui aussi distingué au triple saut, en raflant une médaille d'argent, avec un saut mesuré à 16,54 mètres. De bonnes performances, qui confirment le retour en forme de ces trois athlètes, et qui laissent présager une montée en puissance pendant les prochains mois et, pourquoi pas, la réussite d'autres performances en 2026.

PREMIÈRE JOURNÉE "ELITE"

ISMAÏL BENHAMMOUDA SIGNE UN NOUVEAU RECORD NATIONAL DU 5 000 M MARCHE

L'athlète algérien Ismaïl Benhammouda a établi un nouveau record national du 5 000 mètres marche chez les seniors messieurs, lors de la première journée "Elite" de l'année 2026, disputée ce week-end, au SATO du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Il a bouclé la distance en 18 minutes et 57 secondes, améliorant ainsi son propre record sur la distance, qu'il avait établi le 18 mai 2025, avec un chrono de 19:26.81. C'était lors

du Championnat de France interclubs "Elite", disputé à Clermont-Ferrand, et pendant lequel il avait battu l'ancien record d'Algérie, détenu jusqu'à par Hicham Medjber. Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer étaient inscrites au programme de cette première journée "Elite" de la nouvelle année 2026 et pour laquelle la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) a mobilisé pas moins de 33 arbitres.



LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE SG ADJOINT DES NATIONS UNIES ET SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier Claver Gatete, Secrétaire général adjoint des Nations unies et Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Ont assisté à la rencontre Boualem Boualem, directeur de cabinet de la présidence de la République, Abdelkrim Bouzred, ministre des Finances, et Amar Abba, conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques.



LE PREMIER MINISTRE PRÉSIDE UNE RÉUNION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE RÉGLEMENTATION DES IMPORTATIONS

Le Premier ministre, Sifi Ghrib, a présidé, hier, une réunion du Conseil supérieur de régulation des importations, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Selon la même source, « cette réunion a été consacrée à la présentation du bilan des importations de biens et de services au titre de l'année 2025, ainsi qu'aux prévisions arrêtées pour l'année 2026 », précisant que « le Conseil supérieur

de régulation des importations a examiné les mesures visant à améliorer le dispositif d'encadrement des importations, à travers une meilleure prise en charge des attentes des opérateurs économiques, dans l'objectif de répondre de manière plus efficiente aux besoins réels de l'économie nationale ». Aussi, indiquent les services du Premier ministre, « l'accent a été mis sur la

simplification et la numérisation des procédures d'importation, ainsi que sur le renforcement de la coordination intersectorielle, de manière à assurer un meilleur traitement et un suivi plus rigoureux des opérations d'importation », ajoutant que « cette démarche s'inscrit dans l'objectif fondamental du dispositif, à savoir le renforcement de la production nationale et la promotion de l'investissement ».

MINE DE ZINC ET DE PLUMB D'OUED AMIZOUR LE LANCEMENT PRÉVU EN MARS 2026

L'Algérie s'apprête à franchir une étape majeure dans le développement de son secteur minier. La date d'entrée en phase opérationnelle de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour — l'un des projets les plus importants du pays — a été formellement fixée lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, avec pour objectif un lancement effectif dès le mois de mars prochain, conformément aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

L'économie algérienne s'apprête à franchir une étape majeure grâce à son secteur minier. La date d'entrée en phase opérationnelle de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour — l'un des projets les plus importants du pays — a été formellement fixée lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, avec pour objectif son lancement effectif en mars.

Cette information a été confirmée suite aux directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres. Selon le communiqué, cette décision a été prise en raison des emplois et des retombées économiques substantielles qu'elle générera, tant pour la région de Béjaïa que pour l'ensemble de l'économie nationale. Situé dans la wilaya de Béjaïa, entre les communes de Tala Hamza et d'Oued Amizour, ce gisement figure parmi les réserves les plus importantes du monde pour le zinc et le plomb, avec des ressources exploitables qui s'étendent sur des dizaines de millions de tonnes. D'après les estimations publiées dans les fiches techniques du projet, le gisement couvre une superficie d'environ 234 hectares avec des réserves de plus de 34 millions de tonnes de minerai. Ce potentiel exceptionnel place l'Algérie dans une dynamique de valorisation de ses ressources naturelles, avec un secteur minier qui prend de plus en plus d'importance en tant que pilier stratégique de diversification économique, parallèlement aux hydrocarbures. Outre la mine d'Oued Amizour, le pays



investit également dans d'autres grands projets miniers comme celui de la mine de fer de Gara Djebilet, qui a déjà commencé à produire, et le projet intégré de phosphate de Bled El Hadba dans l'Est.

PRODUCTION, VALEUR AJOUTÉE ET MARCHÉS

L'exploitation de cette mine devrait se traduire par une production annuelle significative, avec à terme environ 170 000 tonnes de concentré de zinc et 30 000 tonnes de concentré de plomb par an, destinées à la fois à satisfaire la demande nationale et à être exportées, renforçant ainsi la présence de l'Algérie sur le marché international des métaux. Sur le plan économique, ce projet s'accompagne de retombées directes et indirectes importantes. Les autorités estiment que l'activité devrait créer des emplois locaux — jusqu'à 700 directs et plus de 4 000 indirects —, tout en stimulant l'activité des industries en aval, comme la métallurgie, la fabrication de matériaux et d'autres segments industriels dépendant du zinc et du plomb. La mine d'Oued Amizour s'inscrit aussi dans une stratégie plus large d'intégration des ressources nationales dans les chaînes de valeur mondiales des métaux non ferreux, un secteur où la demande est en croissance constante, notamment pour le zinc, métal clé dans la protection anticorrosion, les batteries et diverses applications industrielles avancées. Le projet minier est réalisé sous la houlette de Western Mediterranean Zinc (WMZ), une coentreprise algéro-australienne qui réunit des acteurs publics et privés, avec des partenaires internationaux tels que la société Terramin Australia et des fabricants d'équipements industriels comme Sinosteel Equipment & Engineering.

COUP DE PRESSE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Sur le terrain, le projet avance. Et plutôt vite. Les travaux

de réalisation, entamés au premier trimestre de l'année dernière, progressent à un rythme soutenu, traduisant la volonté des autorités d'éviter les retards chroniques qui ont longtemps plombé les grands projets miniers en Algérie. Le partenaire australien a d'ailleurs annoncé, dès le troisième trimestre de l'année écoulée, l'achèvement des quatre forages géotechniques, une étape technique décisive qui conditionne le lancement effectif des travaux de la mine souterraine. Ces forages, essentiels pour sécuriser l'exploitation et définir précisément l'architecture des galeries, marquent l'entrée du projet dans sa phase concrète, loin des études interminables. Autrement dit, la mine est déjà en train de sortir du papier. Sur le plan industriel, les signaux sont donc au vert. Mais un verrou subsiste. Et il est loin d'être secondaire. Si les travaux techniques ont bel et bien démarré, le règlement juridique des terrains appartenant aux populations riveraines de la mine demeure dans ses phases finales. Ce dossier foncier constitue aujourd'hui la principale entrave à la pleine accélération du projet, cristallisant à la fois des enjeux sociaux, juridiques et politiques. C'est précisément dans ce contexte que l'instruction ferme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, appellant à la livraison du projet dans des délais précis, prend tout son sens. Elle agit comme un véritable coup de pression institutionnel sur les autorités locales et les administrations concernées, sommées d'accélérer le traitement du dossier des indemnisations afin de lever définitivement les blocages.

IMPACTS RÉGIONAUX ET ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES

Pour la région de Béjaïa, cette mine représente plus qu'un important site d'extraction. Elle constitue un moteur de développement régional, avec des effets multiplicateurs sur l'emploi, les infrastructures locales, les services et les activités économiques connexes. La localisation géographique du gisement, à proximité d'infrastructures portuaires et logistiques, est également un atout pour l'exportation des minéraux et des produits transformés vers les marchés internationaux.

Ce projet minier stratégique, en phase avec les politiques publiques visant à stimuler les secteurs productifs et à créer des emplois durables, illustre une vision économique ambitieuse pour les années à venir.

G. Salah Eddine

UN MAURITANIEN MORT EN GARDE À VUE À PARIS DES MILLIERS DE PERSONNES DANS LA RUE POUR SOUTENIR SA FAMILLE

Au cri de «On n'est pas contre la police, on est contre la police qui nous tue», plusieurs milliers de personnes ont défilé dimanche dernier à Paris pour soutenir la famille d'El Hacen Diarra, un Mauritanien mort en garde à vue dans la nuit du 14 au 15 janvier.

Une semaine après un premier rassemblement, une foule de visages endeuillés s'est réunie au pied du foyer de travailleurs migrants dans le nord-est de la capitale française, où vivait le trentenaire et devant lequel il a été violentement interpellé.

Derrière une banderole réclamant «Justice» pour El Hacen Diarra et

souhaitant «paix à son âme», plusieurs membres de sa famille arboraient des tee-shirts noirs exigeant encore «Justice et vérité» en lettres blanches. Plusieurs organisateurs ont pris la parole, dont Assa Traoré, figure de la lutte contre les violences policières. «Ça fait très, très mal», a confié sa cousine, Diankou Sissoko. «On est là car c'est notre devoir, nous sommes sa famille. Mais je ne crois pas du tout qu'il y aura une justice. Parce qu'avant qu'El Hacen soit mort, il y avait déjà eu d'autres morts, et il n'y a jamais eu de justice», livre-t-elle d'une voix calme. «Mon cousin, c'était quelqu'un de

gentil, souriant, réservé», décrit-elle. «Quelqu'un de tranquille», en somme, ajoute-t-elle, se disant «vraiment surprise» du récit des policiers le dépeignant comme «agressif». La version des policiers fait l'objet d'investigations. Sur une vidéo captée par un voisin, on distingue deux policiers, dont l'un, à genoux, donne deux coups de poing à El Hacen Diarra, plaqué au sol. On l'entend crier : «Vous m'étranglez!», selon l'analyse du son réalisée par la famille du défunt. Amené au poste, El Hacen Diarra, 35 ans, y est mort. Une enquête a été ouverte et des examens complémentaires à l'autopsie

ont été ordonnés. Les deux policiers qui ont interpellé El Hacen Diarra «sont toujours en exercice», a expliqué l'élu locale Anne Baudonne. «On ne comprend pas pourquoi le ministre de l'Intérieur n'a pas trouvé légitime de les suspendre.»

«Rien ne dit, à ce stade, quelles sont les causes de la mort», a répondu le ministre français de l'Intérieur Laurent Nuñez dans un entretien dimanche au journal *le Parisien*, ajoutant que «le fonctionnaire qui, sur les images, met deux coups de poing, devra s'expliquer».

APS